

La question scolaire

Quelques sujets de méditation

Au moment où, dans certains quartiers, on s'efforce de rejeter dans un complet oubli des faits pourtant trop récents pour qu'on en ait perdu la trace, où, dans d'autres, on s'emploie à créer dans les esprits une confusion déplorable, on ne trouvera pas mauvais que nous fixions à demeure, dans un cadre où on puisse facilement les conserver et les retrouver au besoin, quelques données propres à fournir d'utiles sujets de méditation. Ces données, nous les trouvons rassemblées dans un travail consciencieusement fait, portant l'empreinte d'un grand amour de la vérité servi par de hautes lumières et une autorité incontestable. On y met d'abord en regard les diverses doctrines en matière d'éducation : catholique, maçonnique et libérale, et on y rappelle ensuite certains faits tenant à l'histoire du conflit scolaire et dont le souvenir mérite de rester.

I

DOCTRINE CATHOLIQUE SUR L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION DES ENFANTS.

Voici comment Sa Sainteté le Pape Léon XIII expose la doctrine catholique sur l'éducation et l'instruction des enfants, dans l'Encyclique *Nobilissima Gallorum gens* adressée aux Evêques de France, le 8 février 1884 :

“ En ce qui touche d'abord la famille, il est de la dernière importance que dès le berceau, l'enfant reçoive une solide instruction religieuse, et que les enseignements divers qui doivent le préparer à la vie ne soient pas séparés de celui de la religion. Disjoindre ces enseignements, c'est vouloir que l'enfance soit neutre à l'égard des devoirs envers Dieu, système d'éducation faux en soi, et surtout funeste quand il s'agit d'enfants en bas âge, car il ouvre la voie à l'athéisme, et la ferme à la religion. Il faut donc que les parents chrétiens veillent avec le soin le plus extrême à ce que leurs enfants, dès qu'ils sont à même de